



Boulevards du centre : les dormeurs doivent se réveiller !

Cela fait 5 ans que le Collège de la Ville de Bruxelles approuvait le passage de 4 à 2 bandes de circulation sur les boulevards du centre (soit du boulevard Anspach jusqu'au boulevard du Midi). Avec également le marquage d'une piste cyclable doublée d'une ligne blanche continue du boulevard Jacqmain jusqu'au boulevard du Midi.

Depuis, c'est le désert ! *« Et pourtant peu d'habitants savent que tout était prêt: les plans d'exécution, la modification du réglage des feux de signalisation, les plans de signalisation routière... Des réunions techniques et de concertation avec la police, les commerçants, dans une démarche participative, avaient aussi été menées »*, rappelle Marie Nagy, chef de groupe Ecolo à la Ville de Bruxelles.

5 ans d'errance politique sur ce dossier, selon les verts de la capitale, qui ne comprennent pas cet immobilisme, *« alors que les travaux avaient même été commandés par le Département Travaux de Voirie à l'entreprise de marquages routiers »*, souligne l'élue écologiste.

Ecolo demande que les engagements pris soient enfin réalisés et que les pistes cyclables soient tracées immédiatement, dans l'attente du réaménagement complet des boulevards étudié avec Béliris.

Ecolo propose de refaire des boulevards urbains, au service des habitants, avec une priorité pour les transports en commun, les vélos et avec des trottoirs dégagés pour les piétons. Nous proposons aussi que la possibilité d'aménager un parc dans le Pentagone, qui en manque cruellement, soit examiné pour le boulevard Anspach.

Les verts rappellent leur volonté de procéder à **un aménagement routier à l'essai**, c'est-à-dire un aménagement à durée limitée qui devra être confirmée par une décision du Conseil Communal. *« Il ne s'agit pas de concrétiser cette idée n'importe comment bien entendu ! Mais il est de la responsabilité de la majorité en place de prendre ses responsabilités et d'en finir avec cet axe important du centre-ville qui se transforme trop souvent en autoroute et qui ne participe pas à l'amélioration de la qualité de vie en Ville. On parle aussi de la sécurité des cyclistes et des piétons ! L'aménagement d'une piste cyclable marquée réduirait réellement la chaussée à une bande par sens, ce qui éviterait les dépassements de véhicules, diminuerait le bruit de la circulation »*, conclut Marie Nagy.